



Barcelone, 2 septembre 2016

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

A qui de droit

Je, soussigné Sembres Thomas, chargé de projet pour la Facilité UE REDD à l'Institut européen de la Forêt (EFI), certifie que la société SalvaTerra SAS, basée à Paris, France, a réalisé, en qualité de **consultant**, les services relatifs à l'étude "**la promotion de filières d'approvisionnement en cacao 0 déforestation en Côte d'Ivoire**" pour un montant total de **166 795 Euros**, entre **février 2015** et **mai 2016**.

Ces services ont été les suivants :

- **Identification d'agroindustriels intéressés et préparation d'une feuille de route pluriannuelle.**
- **Identification de zones pilotes, sur la base (i) des risques de déforestation, (ii) de la présence de coopératives de producteurs, (iii) de la zone d'opération de l'industriel, (iv) de la taille du bassin d'approvisionnement, (v) de la disponibilité d'images satellite de haute résolution permettant de suivre avec précision les changements dans le couvert forestier.**
- **Cartographie de l'utilisation des terres dans une zone pilote en préparation de l'application de l'approche High Carbon Stock (HCS) consistant à identifier les zones cultivables vs. zones de protection (zones à forte teneur en carbone). Préparation d'un dispositif d'inventaire type (plan de sondage, fiches de relevés...) et formation de 7 agents techniques aux inventaires forestiers.**
- **Identification d'itinéraires techniques alternatifs pour une production cacaoyère durable, après revue d'expériences en la matière, dans le monde en général et en Côte d'Ivoire en particulier.**
- **Création d'un système de traçabilité ad hoc pour suivre au mieux les flux de cacao, depuis le champ jusqu'à l'usine.**

Je confirme que la réalisation de ces activités par SalvaTerra SAS s'est avérée conforme aux termes du contrat, y compris les résultats attendus et les échéances fixées. Mon organisme est satisfait de cette prestation, notamment du fait de la qualité du travail technique en matière de cartographie et traçabilité et de l'implication importante fournie au niveau de l'identification des sites pilotes.

Cette attestation est délivrée à SalvaTerra SAS suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

Sembres, Thomas

Institut européen de la Forêt